



## L'édito DU MAIRE

La saison estivale a été réussie, avec son lot de bonnes surprises en plus des rendez-vous traditionnels, culturels et festifs.

L'excellente qualité de l'eau de baignade a permis de recevoir une importante population venue chercher la fraîcheur au cours du long épisode caniculaire.

Je remercie toutes celles et ceux qui s'investissent pour le rayonnement et l'attractivité de notre commune, tout particulièrement durant cet été, ainsi que nos agents communaux pour leur disponibilité.

La rentrée s'est bien passée malgré quelques problèmes liés à la réorganisation du ramassage scolaire, avec la mise en place d'un nouveau dispositif plus contraignant et dont la gestion échappe aux maires.

Si nos préoccupations sont contraintes par des perspectives peu réjouissantes pour notre pouvoir d'achat, nos approvisionnements énergétiques et le conflit en Ukraine, notre actualité pour cet automne permet d'espérer de bonnes nouvelles concernant la vente de nos auberges avec la signature du compromis de vente de celle du Vernet et un bon espoir pour celle de Chaméane. Les travaux des annexes du Château de Montfort commenceront avant la fin de cette année.

Je vous souhaite un bel automne, portez-vous bien.

*Marc Hosmalin, Maire*

## Don du sang

23 personnes, dont 5 nouveaux donneurs, sont venues faire le don de leur sang le 6 octobre à la salle des fêtes de Chaméane. Un grand merci à eux et à nos infirmières, soutenues par l'Association Patrimoine le Vernet Chaméane, pour l'organisation de cette collecte. Vous êtes attendus encore plus nombreux la prochaine fois !

## Projet de l'adressage :

Depuis la rentrée une équipe travaille ensemble pour préparer le projet de l'adressage pour notre commune. L'adressage est maintenant obligatoire pour toutes les communes et la plupart des communes voisines l'ont déjà fait ou vont bientôt le faire.

Une adresse de qualité est nécessaire pour notre sécurité, par exemple pour une intervention rapide des secours et une optimisation des services à la personne. L'adressage va renforcer l'attractivité du territoire en permettant l'installation de la Fibre (souvent par les voies aériennes déjà existantes) et nous pourrions donc espérer la suppression au moins d'une partie des zones blanches. Cette démarche favorisera ainsi l'installation des entreprises et des familles. Elle va aussi améliorer l'accessibilité aux différents services tels que les livraisons et bien sûr les services publics on-line par exemple les impôts.

Nous comptons sur votre coopération pendant cette période de préparation. Si vous avez des questions ou des suggestions contactez la mairie ou un de vos conseillers.



**Commémoration bataille de Chaméane, 31 juillet**



**Tango, 17 juin**



**Concert des jeunes italiens, 5 juillet**

## La Mairie vous accueille :



Au Vernet, Lundi-Mercredi-Vendredi : 9h-12h et Jeudi : 9h-12 / 14h-17h  
A Chaméane, sur rendez-vous

Tel.: 04.73.71.31.21

<https://www.levernetchameane.com>

Facebook: Mairie Le Vernet Chaméane

Courriel: [mairie.levernetchameane@orange.fr](mailto:mairie.levernetchameane@orange.fr)

Vous souhaitez recevoir la lettre d'information par mail ?  
Inscrivez vous : [inscription-mairie.levernetchameane@orange.fr](mailto:inscription-mairie.levernetchameane@orange.fr)

## L'église de Chaméane

Après tant d'années de travaux, l'église de St Pierre aux liens a accueilli le 24 juillet Delphine Lingemann, députée, Yves Cottier, architecte, M. Daho artisan électricien, le Père Rosnet, curé de la paroisse de St Austremonne au Pays d'Issoire, notre maire et membres du conseil, des élus voisins, des habitants venus nombreux pour une cérémonie d'inauguration.



Chacun a pu constater l'importance du chantier accompli. M le Maire et M le Curé sont d'accord « l'église est la maison de tous et donc elle sera disponible pour d'autres

utilisations que celles uniquement religieuses tout en respectant la fonction première de ce lieu ». Si vous voulez profiter de cette magnifique église pour organiser un concert ou une autre animation, contactez la mairie.

Le concert inaugural avec Edwin Crossley Mercer et d'autres musiciens a enchanté le public de 130 personnes.



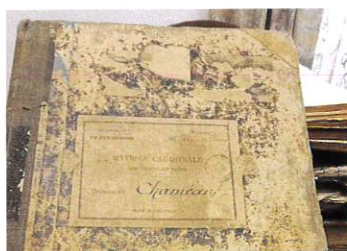
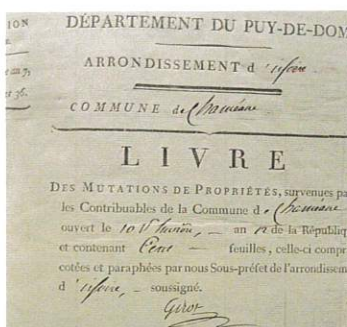
Omelette géante, 10 septembre

## Les archives communales

« L'accès aux archives publiques est un droit constitutionnel... »

Les documents concernant l'état civil de la commune de Chaméane ont été transférés à la Mairie du Vernet Chaméane pour faciliter le travail des secrétaires.

Les documents casaméens concernant le cadastre (l'état des propriétés bâties et non bâties, les livres des contributions foncières, le livre du PV du remembrement de 1975), après nettoyage et inventaire, vont être transférés aux archives du Vernet Chaméane. Le plus ancien document date de 1818, c'est le livre des mutations de propriétés. Nous allons aménager un local à la Mairie du Vernet Chaméane, pour faciliter la conservation et la consultation des archives, suivant le conseil du responsable des Archives municipales aux Archives du Puy de Dôme La numérisation des documents cadastraux a été entamée en 1995.



## Travaux

Une phase de rafraîchissement des annexes du château va avoir lieu : changement des menuiseries, rafraîchissement des deux salles de réception et réfection des sanitaires.

Puis à Chaméane, le toit de la cuisine de la salle des fêtes a été refait en début d'été. Lors de cette intervention des capricornes ont été découverts dans la toiture de la mairie ; le traitement de ces petites bêtes doit se faire cet hiver.

Attention : La circulation sur la RD89 (du Bourg jusqu'au chemin des Faugères) sera interdite et/ou perturbée du 24 octobre au 4 novembre pour permettre le renforcement de la couche de roulement en enrobée.



## 2022, une très bonne année !

Après deux années difficiles suite à la pandémie de Covid-19, le printemps et l'été, ont été synonymes d'ouverture au public et de retour des groupes.

L'été avec une météorologie favorable aux balades, nous a permis d'emmener environ 4440 personnes (sur un total de 8835 visiteurs), découvrir notre nouveau site, le Filon du Rocher. Cette année La maison de l'Améthyste a trouvé l'équilibre budgétaire.

Des visiteurs français et Européens pour l'essentiel, ont particulièrement apprécié l'accueil qui leur a été réservé ainsi que le cadre des activités : le village avec ses commerces et services, le plan d'eau et le château de Montfort avec sa vue à 180° sur les volcans d'Auvergne et le musée en entrée libre, accessible à tous.

Les participants ont pu continuer leur visite dans notre boutique garnie de pierres d'ici et d'ailleurs, de créations maison et artisanales, d'un espace librairie thématique ainsi que des produits du terroir.

Toute l'équipe vous souhaite un bel automne et vous attend jusqu'au 6 novembre 2022 pendant les vacances scolaires et les week-ends, pour vous faire découvrir un peu plus notre patrimoine exceptionnel !

<https://www.amethyste-geosite-auvergne.com> 04 73 71 31 32